

Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquérir des titres ni une quelconque forme de démarchage aux Etats-Unis ou dans tout autre pays.

COMMUNIQUÉ DU 21 DÉCEMBRE 2023

MISE À DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION ÉTABLIE PAR LA SOCIÉTÉ



EN RÉPONSE AU PROJET D'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ ORAPI INITIÉE PAR



Le présent communiqué a été établi par la société ORAPI et est diffusé en application des dispositions de l'article 231-27 3° du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »).

En application de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-26 de son règlement général, l'AMF a, en application de sa décision de conformité en date du 21 décembre 2023 relative à l'offre publique d'achat visant les actions de la société ORAPI, initiée par Groupe Paredes (l'« **Offre** »), apposé le visa n° 23-523 sur la note en réponse établie par la société ORAPI (la « **Note en Réponse** »).

Des exemplaires de la Note en Réponse sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et d'ORAPI (<https://www.orapi.com/fr>) et peuvent être obtenus sans frais sur simple demande auprès d'ORAPI (25, rue de l'Industrie, 69200 Vénissieux).

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext Paris publieront respectivement un avis d'ouverture et de calendrier et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

Conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables d'ORAPI seront déposées auprès de l'AMF et mises à la disposition du public au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre selon les mêmes modalités.

Un communiqué sera diffusé, au plus tard la veille de l'ouverture de l'Offre, pour informer le public des modalités de mise à disposition de ces documents.

Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquérir des titres ni une quelconque forme de démarchage aux Etats-Unis ou dans tout autre pays.

Avertissement

Le présent communiqué a été établi à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et ne saurait être considéré comme constituant une quelconque forme de démarchage aux fins d'achat ou de vente de titres financiers. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et l'acceptation de l'Offre peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, que ce soit directement ou indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.

ORAPI décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation par toute personne de ces restrictions.

CONTACTS



Directrice Administrative et Financière

Annelise Rousset

+33 (0)4 74 40 20 82

annelise.rousset@orapi.com



Communication Financière

Solène KENNIS

+33 (0)1 75 77 54 65

skennis@aelium.fr